INSEE
FRANCHE-COMTÉ

l'essentiel

www.insee.fr/fc
insee-contact@insee.fr
09 72 72 4000 (tarif appel local)

nº 122
juin 2010

# FEMMES EN FRANCHE-COMTÉ : VIE FAMILIALE ET SITUATION PROFESSIONNELLE FORTEMENT LIÉES

**Bénéficiant du développement des emplois dans le tertiaire, le taux d'activité des Franc-Comtoises ne cesse de progresser. Il atteint 85% en 2006. Toutefois, celui-ci reste inférieur, de plus de neuf points, au taux d'activité des hommes. Les femmes occupent en majorité des emplois dans le tertiaire. Elles sont davantage touchées par le chômage. Concilier vie familiale et vie professionnelle influe sur leur activité, en particulier sur leur décision d'opter pour un temps partiel. Les mères de familles monoparentales rencontrent des difficultés encore plus marquées, notamment liées au chômage et à la pauvreté.**

En 2006, près de 250 000 Franc-Comtoises âgées de 15 à 64 ans sont présentes sur le marché du travail. Par conséquent, le taux d'activité de ces dernières est proche de celui des femmes de métropole (respectivement 67,5% et 67,2%).

Leur présence, dans le monde du travail, progresse. En effet, en 2006, 85% des femmes âgées de 25 à 54 ans sont actives, soit 5 points de plus qu'en 1999. Toutefois, le développement du temps partiel appelle à relativiser cette évolution. D'autant que, dans la région, le taux d'activité des femmes reste inférieur de 9 points à celui des hommes.

## Les femmes plus touchées par le chômage que les hommes

En Franche-Comté, depuis le début des années quatre-vingt-dix, le taux de chômage des femmes est toujours supérieur à celui de leurs homologues masculins. En 2008, celui-ci s'établit à 7,7% contre 6,4% pour les hommes en moyenne annuelle. L'écart hommes-femmes s'est cependant resserré au cours des quinze dernières années. Supérieur à cinq points au début des années quatre-vingt-dix, celui-ci n'est plus que de 1,3 point.

## Le tertiaire, un secteur fortement féminisé

Dans la région, entre 1999 et 2006, la progression de l'emploi dans les services profite près de deux fois plus aux femmes qu'aux hommes (respectivement +12,6% et +6,4%).

Plus de deux femmes sur trois travaillent dans ce secteur. Cette proportion reste malgré tout inférieure au niveau national (73%). Ceci s'explique, en partie, par la forte présence de l'industrie dans la région, rassemblant une part importante des emplois.

INSEE
FRANCHE-COMTÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE RÉGION
FRANCHE-COMTÉ

Franche-Comté
Conseil régional
www.franche-comte.fr

Les femmes sont surreprésentées dans les emplois peu qualifiés. Ainsi, 80% des employés et 92% des employés de services aux particuliers sont des femmes. Un cadre sur trois est une femme. De même, au sein des chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, la part des femmes est très limitée.
Le secteur tertiaire va poursuivre son expansion. Au sein de celui-ci, l'évolution prévue du nombre des emplois, notamment pour les services à la personne, profitera encore à l'emploi féminin. Cependant, les emplois occupés par les femmes demeurent majoritairement exercés à temps partiel, avec des horaires atypiques et des salaires faibles.

## Un tiers des Franc-Comtoises à temps partiel

En 2006, un tiers des Franc-Comtoises travaillent à temps partiel contre seulement 5% des hommes.
C'est dans le secteur tertiaire que le temps partiel est le plus développé. Précisément, dans les services, plus de 36% des femmes travaillent à temps partiel. Ce secteur regroupe plus des deux tiers des emplois féminins de la région.
Les trois quarts des femmes ayant opté pour le temps partiel occupent un emploi dans les services. La moitié d'entre elles travaille dans les secteurs de la santé, l'administration publique ou l'éducation (respectivement 29%, 11% et 10%).
La plupart des femmes n'exerçant pas à temps plein sont sur des emplois sans limite de durée (76%). Par contre, leurs homologues masculins se répartissent dans des situations d'emploi plus diversifiées, sans limite de durée, à durée limitée et en apprentissage (respectivement 43%, 22% et 14%).
Les hommes travaillant à temps partiel sont plutôt concentrés dans des âges jeunes ou plus élevés. Ceci est sans doute l'effet d'un choix fait en fin de carrière ou induit par la période d'apprentissage en début de vie active. Ainsi, 33% des hommes concernés par le temps partiel ont entre 15 et 24 ans, contre seulement 10% des femmes. Dans la même situation, 17% des hommes ont plus de 55 ans, contre seulement 11% des femmes.
Au cours de leur vie active, les femmes âgées de 35 à 44 ans font le plus souvent le choix du temps partiel (37%). Il faut préciser que c'est également sur cette période de vie que les familles s'agrandissent, avec notamment la naissance des derniers enfants.

## L'arrivée du troisième enfant entraîne une réduction de l'activité professionnelle

L'éducation des enfants et le travail domestique reposent principalement sur les femmes. Selon l'INED, ces dernières assument près de 80% des tâches domestiques en France [1]. Dans un couple, l'arrivée d'un enfant accentue encore le déséquilibre du partage des tâches entre les conjoints. Elle entraîne généralement une réduction de l'activité des femmes.
En 2006, 68% des femmes âgées de 15 à 64 ans sont présentes sur le marché du travail. Elles sont soit actives occupées à temps complet, soit à temps partiel, soit au chômage (respectivement 40%, 20% et 8%).
Seules ou en couples, plus les femmes « en emploi » ont des

### Créateurs d'entreprises : les femmes sont sous-représentées

Au premier semestre 2006, seulement un quart des nouvelles entreprises franc-comtoises sont créées par des femmes. Cependant, ces dernières représentent 46% des actifs de la région.
En 2006, lorsque les femmes créent leur entreprise, près de 15% d'entre elles sont sans activité (en congé, étudiantes, inactives), contre seulement 8% chez les hommes. Celles-ci sont moins expérimentées et n'ont pas toujours exercé une activité professionnelle auparavant.
Avant de créer son entreprise, une femme sur deux était « employée », contre un homme sur quatre. Cela s'explique par la forte présence de ces dernières (46%) dans la population active franc-comtoise.
Un tiers des entreprises créées par les femmes le sont dans le secteur des services aux particuliers. Si l'on y ajoute le secteur « commerce et réparation », cet ensemble regroupe 58% des entreprises nouvelles créées par les femmes. La part d'entreprises correspondantes initiées par des hommes n'est que de 31%.
Les entreprises créées par les femmes sont en moyenne plus fragiles que celles créées par les hommes. En France, en 2007, une entreprise créée en 2002 a 1,25 fois plus de chance d'être active 5 ans plus tard si elle a été développée par un homme (source : enquête SINE 2002, interrogations 2002, 2005 et 2007).

### Davantage de diplômées professionnelles qu'au niveau national

En Franche-Comté, 12,2% des femmes ont un CAP ou brevet de compagnon comme diplôme le plus élevé, contre 10,8% au niveau national.
À l'inverse, la part de femmes ayant eu comme dernier diplôme le BAC général, un diplôme universitaire de premier ou second cycle est moindre qu'au niveau France Métropolitaine. Elles sont seulement 7,6% à avoir obtenu un diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle contre 10,5% au niveau national.
En Franche-Comté, les femmes ont moins de diplômes « professionnels » que leurs homologues masculins. En 2006, 12% des Franc-Comtoises disposent d'un CAP contre 23% chez les hommes. Elles détiennent plus souvent des diplômes généraux, à l'exception du 2e ou 3e cycle universitaire.
Lorsque les femmes suivent des études « professionnelles », elles sont plus attirées par les filières tertiaires. Elles sont plus nombreuses à choisir les filières tertiaires de l'apprentissage et à se diriger vers la spécialité services des CAP/BEP.
Plus présentes dans les baccalauréats littéraires et sciences médico-sociales, les filles poursuivent également plus souvent leurs études post-bac dans des filières tertiaires (BTS) ou générales (université : langues, sciences du langage, sciences humaines).
Hommes ou femmes, les plus diplômés sont aussi les plus mobiles. Ceux-ci hésitent moins à migrer dans une autre région pour y poursuivre des études, ou pour rechercher un premier ou un nouvel emploi.
Entre 2001 et 2006, la Franche-Comté perd en moyenne 560 diplômées universitaires par an (contre 470 pour les hommes). Ceci est le fait des échanges avec les autres régions métropolitaines. Ces femmes se dirigent pour près de la moitié vers des régions limitrophes : Rhône-Alpes, Bourgogne, Lorraine et Alsace. Le solde est particulièrement négatif lorsque les échanges se font avec les régions Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Les mères de familles monoparentales plus actives lorsque leur enfant a plus de 3 ans**

Taux d'activité des mères selon leur statut familial en Franche-Comté, en 2006

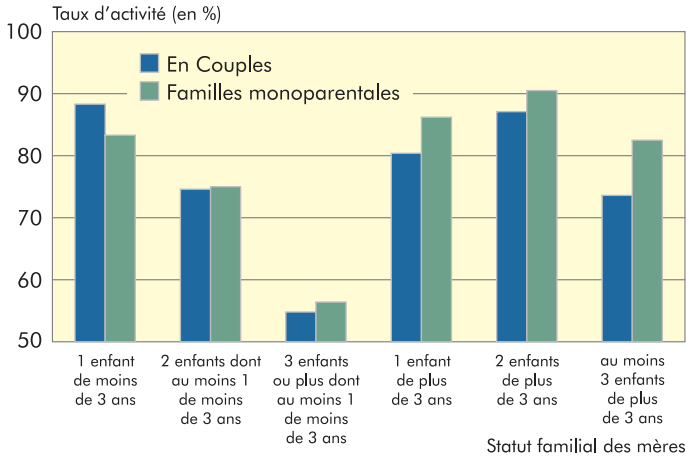


*Champ : femmes âgées de 15 à 64 ans*
*Source : INSEE (recensements de la population)*

enfants, plus elles travaillent à temps partiel. La fréquence de ce choix augmente surtout à partir du deuxième enfant. Il devient même majoritaire pour les Franc-Comtoises vivant en couple avec trois enfants (53,3%).

## De plus en plus de femmes, en charge de familles monoparentales, travaillent

En 2006, en Franche-Comté, 80% des familles monoparentales sont « dirigées » par une femme.
Les mères de familles monoparentales exercent moins souvent à temps partiel : seulement 20% contre près d'un tiers pour les femmes en couple avec enfants.
Les mères de familles monoparentales ont un taux d'activité semblable à celui des mères vivant en couple, lorsqu'elles élèvent au moins un enfant de moins de trois ans. Par contre, elles sont plus présentes sur le marché du travail lorsque leurs enfants ont plus de trois ans. Quel que soit le nombre d'enfants, le taux d'activité de ces mères est de 74%, donc supérieur à celui des mères en couple. Elles sont cependant plus touchées par le chômage.
Le nombre de mères de familles monoparentales sur le marché du travail ne cesse de progresser. Elles ne sont toutefois pas préservées de la pauvreté. 17% des femmes à la tête de familles monoparentales, et ayant un emploi, sont touchées par la pauvreté monétaire, contre 11% des hommes [2]. Les femmes en situation de responsabilité d'une famille monoparentale sont plus souvent bénéficiaires de minimas sociaux. Elles représentent 97% des bénéficiaires de l'API (allocation de parent isolé). Parmi les bénéficiaires du RMI ayant des enfants, 57% sont des mères de familles monoparentales, 40% des couples et 3% des pères. Après une séparation, le niveau de vie d'un ménage chute de 31% lorsque ce dernier a une femme à sa tête. La baisse n'est que de 6% lorsqu'il s'agit d'un homme [3].
En 2006, le salaire médian, par unité de consommation au sein d'un ménage monoparental, est inférieur de 23% à celui d'un couple avec enfants. En Franche-Comté, pour cette même année, le taux de pauvreté [4] d'une famille monoparentale est de 28%. Il est de 11% chez les couples avec enfants et de 6% chez les couples sans enfants.

## Le salaire annuel d'une femme : 25% de moins que celui d'un homme

En 2007, les femmes franc-comtoises perçoivent en moyenne un salaire annuel inférieur de 25% à celui des hommes. Les caractéristiques de l'emploi féminin expliquent en grande partie cet écart. En effet, les femmes travaillent plus fréquemment à temps partiel et sont plus souvent employées. À temps complet, une femme gagne 18% de moins qu'un homme. Et en situation de temps partiel, l'écart est quasiment nul.
Toutes choses égales par ailleurs, une femme gagne 9% de moins qu'un homme [5].
À temps complet et à catégorie sociale égale, l'écart de salaires

## Agir pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes

**L'accès des femmes au marché du travail est freiné par de nombreux facteurs :**

- concentration des emplois dans 11 des 86 familles professionnelles et principalement dans les métiers des services, de l'éducation et de l'action sanitaire et sociale ;
- forts risques de précarisation liés aux trajectoires familiales et professionnelles ;
- niveaux de qualifications inadaptés au marché du travail.

**Plusieurs actions sont possibles pour faire évoluer cette situation :**

- investir dans la formation des filles et des femmes et notamment dans les filières technologiques et industrielles, filières structurantes de la région, où elles sont sous représentées ;
- diversifier et sécuriser les trajectoires professionnelles des femmes. Les parcours professionnels des femmes se caractérisent par un faible taux d'emploi, ou des ruptures liées à des contextes familiaux, ou à la nature des emplois occupés. L'écart moyen de salaire entre les hommes et les femmes est de 25%. La majorité des bénéficiaires des minimas sociaux est constituée de femmes. Il faut améliorer les trajectoires professionnelles des femmes, leurs conditions de travail et garantir l'égalité professionnelle et salariale au sein des organisations et des entreprises ;
- améliorer le cadre de vie et l'articulation des temps de vie : les femmes assurent encore la majorité des tâches domestiques et de l'éducation des enfants. Cette double activité a des conséquences importantes sur les conditions d'emploi (taux d'activité, temps partiel, retrait de marché du travail). Cette situation impacte particulièrement les femmes chefs de famille monoparentale. Le développement des services de proximité, notamment les services de garde d'enfant en milieu rural, l'attention portée à la mobilité des femmes, une réflexion sur l'organisation du travail et/ou de la formation contribuent à une meilleure intégration sur le marché du travail et à l'amélioration de leur trajectoire professionnelle ;
- favoriser la participation des femmes au développement économique : les femmes représentent 46% des actifs, mais seulement un quart des créateurs d'entreprises. Il convient de les encourager dans leur projet, par exemple en facilitant l'accès à l'accompagnement et aux financements.

**Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE)**

## Quelques spécificités par zone d'emploi

En Franche-Comté, les zones d'emploi frontalières connaissent les taux d'emploi et d'activité les plus élevés, quel que soit le sexe des actifs. Leur taux de chômage figure parmi les plus faibles de la région. La proximité du marché du travail suisse et une population active jeune expliquent en grande partie ce constat.

La zone d'emploi de Besançon présente un taux d'activité féminin plus faible. Ceci résulte en partie de la part importante de jeunes femmes venues faire leurs études à Besançon. Dans cette zone, le taux de chômage des femmes reste quasiment au même niveau que celui des zones frontalières.

À l'opposé, le Nord-Est de la région cumule plusieurs handicaps. Les zones d'emploi de Montbéliard, Lure-Luxeuil et Belfort ont, non seulement un taux d'activité féminin parmi les plus bas, mais également les taux de chômage les plus élevés de la région. Ces zones présentent des caractéristiques sociodémographiques défavorables, notamment avec une forte part de non diplômées et de femmes au chômage de longue durée.

**Des taux d'activité féminins plus élevés dans les zones frontalières**

Taux d'activité féminins par zone d'emploi en Franche-Comté en 2006

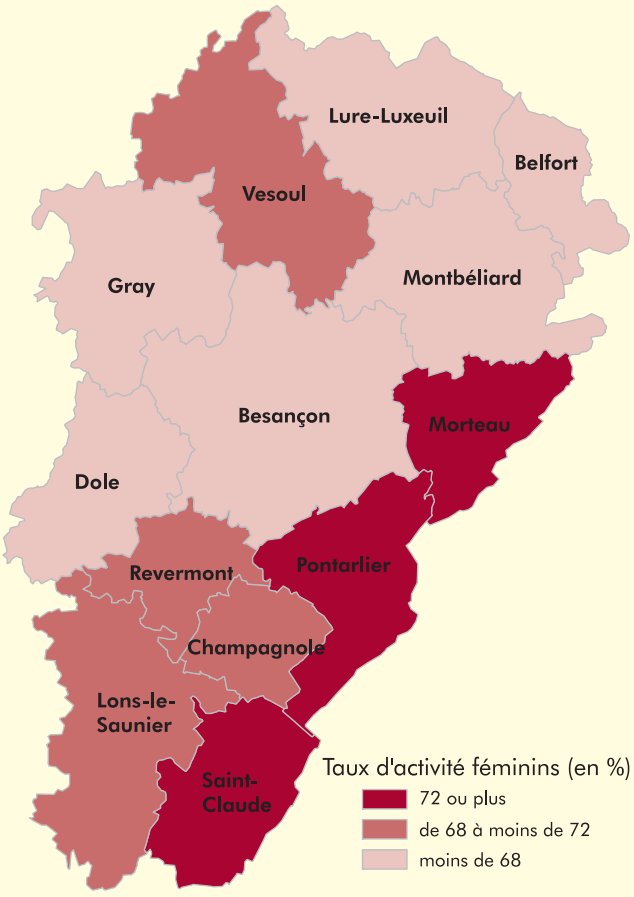


*Source : INSEE (Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire)*

*© IGN-INSEE 2010*

## Le salaire d'un cadre à temps complet : un homme gagne 20% de plus qu'une femme

Salaire annuel net moyen à temps complet par sexe, par catégorie et écart de salaire entre femmes et hommes, en Franche-Comté, en 2007

| | Hommes | Femmes | Écart femmes/ hommes en % |
|---|---|---|---|
| Cadres, professions intellectuelles sup. | 38 972 | 31 685 | – 19 |
| Professions intermédiaires | 22 631 | 19 916 | – 12 |
| Employés | 14 565 | 14 074 | – 3 |
| Ouvriers non qualifiés | 12 390 | 11 258 | – 9 |
| Ouvriers qualifiés | 16 631 | 13 885 | – 17 |

Source : INSEE (DADS 2007)

le plus important se trouve chez les cadres. Ainsi, chez ces derniers, une femme gagne 19% de moins qu'un homme. Par contre, chez les employés, la différence n'est que de 3%.

Quel que soit le sexe, c'est entre un cadre et un ouvrier non qualifié que l'écart de salaire est le plus important. Précisément, une ouvrière non qualifiée gagne 64% de moins qu'une femme cadre. Et, par rapport à cette dernière, une employée perçoit un salaire inférieur de 56%.

Ces écarts de salaires conduisent aussi à plus de précarité chez les femmes. Parmi les salariés touchant un bas salaire (6), 60% sont des femmes. Or, ces dernières ne représentent que 45% des salariés. ■

Nathalie PIQUEREY

*(1) A. RÉGNIER-LOILIER, L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple ?, INED, Population et Sociétés, novembre 2009, n°461.*
*(2) Source : INSEE - Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines, estimateurs indirects.*
*(3) Parmi les personnes ayant été touchées par une désunion entre 2003 et 2005, la baisse médiane de niveau de vie atteint 31% lorsque c'est une femme qui se trouve seule à la tête d'un ménage, mais seulement 6% lorsque c'est un homme (Insee première n°1266).*
*(4) Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60% du revenu médian).*
*(5) Analyse toute chose égale par ailleurs en fonction du sexe, de l'âge, de la catégorie sociale, du secteur d'activité et de la taille d'entreprise.*
*(6) Le seuil de bas salaires correspond à 60% de la médiane des salaires nets totaux observés au niveau national.*

## Pour en savoir plus


- Les femmes en région Centre, INSEE Centre, GIP ALFA Centre, DRTEFP, DRDFE, DRDIS Centre, Rectorat Académie Orléans-Tours, Conseil régional du Centre, Les rapports d'étude, septembre 2009.
- S. VANOVERMEIR, Regards sur la parité - De l'emploi à la représentativité politique, Insee Première, mars 2009, n° 1226.
- S. TERRA, La parité à petits pas en Auvergne, INSEE Auvergne, La Lettre, mars 2009, n° 28E.
- J. DEKNEUDT, J-M DUFOUR, D. RICHET, C. SILACTCHOM, M-C SINOQUET, Égalité Femmes-Hommes en Picardie - Des femmes de plus en plus diplômées et actives, Insee Picardie Analyse, avril 2010, n° 45.


**Préfecture de la Région Franche-Comté** 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANÇON CEDEX **www.franche-comte.pref.gouv.fr**
**Conseil régional de Franche-Comté** 4 square Castan 25031 BESANÇON CEDEX **www.franche-comte.fr**
**INSEE Franche-Comté** 8 rue Louis Garnier - BP 1997 - 25020 BESANÇON CEDEX Tél : 03 81 41 61 61 Fax : 03 81 41 61 99
**Directeur de la publication :** François Houssin **Rédactrice en chef :** Christiane Poncet **Mise en page :** Yves Naulin
**Imprimerie :** Estimprim - ISSN : 1248-2544 © INSEE 2010 - dépôt légal : juin 2010